

Tarifs par nuit : emplacement tente et caravane (véhicule compris)

Enfant moins de 2 ans gratuit	Du 01/04/2019 au 10/07/2019 Du 25/08/2019 au 30/09/2019	Du 10/07/2019 au 25/08/2019
1 ou 2 personnes	13,00 €	23,00 €
3 personnes	16,00 €	27,00 €
4 personnes	19,00 €	31,00 €
5 personnes	22,00 €	35,00 €
Électricité	3,00 €	4,00 €
Visiteur	3,00 €	4,00 €
Chien	3,00 €	3,00 €
Taxe de séjour / pers.	0,22 €	0,22 €
Base 2018 sous réserve de modification		



Location Mobil-Home : 4 pers. avec sanitaire

Avril, mai, juin et à partir du 24/08/19 jusqu'au 30/09/19

Tarif par nuit (2 nuits minimum)33,00 €

Tarif par semaine220,00 €

Du 29 juin au 24 août

Tarif par semaine400,00 €

Équipement du mobil-home :

Une chambre aménagée d'une penderie avec lit pour deux personnes, une chambre aménagée d'une penderie avec deux lits pour une personne, coin cuisine kitchenette, vaisselle pour quatre personnes, salle de bain, WC, salon de jardin et parasol. Les draps et les couvertures ne sont pas fournis.



Extrait des conditions générales de vente

Réservation d'un emplacement :

Renvoyer votre contrat dûment complété, accompagné d'un versement de 100 € correspondant à :

- 85 € d'acompte
- 15 € de frais de réservation

Réservation d'une location mobil-home :

Renvoyer votre contrat dûment complété, accompagné d'un versement de 150 € correspondant à :

- 135 € d'acompte
- 15 € de frais de réservation
- Hors juillet et août : 50% du séjour.

La location de mobil-home s'entend du samedi au samedi. Pour les mois de juillet et août, les réservations de locations se font à la semaine entière; en dehors de cette période, un séjour de 2 nuits minimum. Une fiche d'inventaire vous est remise à votre arrivée. Signalez toute anomalie le jour même. Aucune réclamation formulée ultérieurement ne pourra être prise en compte. Un état des lieux de votre location sera fait le jour de votre départ. Les frais éventuels de remise en état, le matériel manquant ou détérioré, seront facturés. Si le mobil-home n'est pas laissé en parfait état de propreté, 40 € de frais de nettoyage seront facturés.

LES ANIMAUX NE SONT PAS ADMIS DANS NOS LOCATIONS.



Retard :

Tout emplacement ou location* doit être occupé avant 20 heures le jour de l'arrivée mentionné sur le contrat. En l'absence de message justifiant un retard, l'emplacement ou la location sera encore disponible pendant 24 heures. L'acompte ne sera en aucun cas remboursé.

Arrivée :

Le jour de votre arrivée, vous devez :

- régler la totalité de votre séjour,
- déposer une caution de 150 € + une caution de 40 € pour la location d'un mobil-home. Ces cautions seront restituées après état des lieux le jour du départ.

Annulation :

- Emplacements : pour toute annulation parvenue 1 mois avant la date d'arrivée, l'acompte de 85 € sera remboursé. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

- Locations : pour toute annulation parvenue 1 mois avant la date d'arrivée, 50% de l'acompte sera remboursé, passé ce délai aucun remboursement ne sera effectué.

Tout campeur est tenu de respecter le règlement.



Contrat de réservation 2019 entre le camping "Bon Séjour" et

Nom : _____ Prénom _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

qui reconnait avoir pris connaissance
des conditions générales de vente
et des tarifs et les accepte.

siren 408 764 231 - ape 5530Z

Emplacement (5 personnes max.)

pour 1 caravane pour 1 tente

pour 1 caravane pliante

Électricité : oui non

ANIMAUX : Nombre ____ Race _____

(fournir obligatoirement un certificat antirabique à la réservation)

Date d'arrivée après 14h.

____ / ____ / 2019

Date de départ avant 12h.

____ / ____ / 2019

Location du samedi au samedi

Mobil-home 4 personnes



Date d'arrivée après 16h.

____ / ____ / 2019

Date de départ avant 11h.

____ / ____ / 2019

Nombre de personnes total : _____

5 personnes max. pour un emplacement / 4 personnes max. pour un mobil-home

Obligatoire :

Nom

Prénom

Âge

Nom	Prénom	Âge
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

La direction se réserve le droit d'annuler la réservation le jour de l'arrivée si les occupants ne sont pas ceux mentionnés ci-dessus. Les personnes supplémentaires arrivant en cours de séjours doivent être signalées dès à présent.

Les réservations pour juillet et août doivent être renvoyées impérativement 15 jours avant la date d'arrivée.

MONTANT DE L'ACOMPTÉ À VERSER : _____ €

Pour les emplacements : 100 € (85 € d'acompte et 15 € de frais de réservation)

Pour les mobil-homes : 150 € (135 € d'acompte et 15 € de frais de réservation)

Effectué par chèque bancaire, postal ou mandat simple ou international établi à l'ordre du Camping du Bon Séjour.

Date : ____ / ____ / 2019

Signature : précédée de la mention "lu et approuvé"